



Compte rendu Conseil Municipal

Vendredi 04 avril 2014
A 19h00

Après avoir déclaré ouverte la séance ordinaire du Conseil Municipal à 19H30, Monsieur le Maire, Président de la séance, a fait l'appel nominal des conseillers et a constaté que le quorum était atteint

Étaient présents : S. MACUDZINSKI, L. PARENT, P. BEGHIN, B. SVITEK, M. ROGER, S. BERGER, JM. ROBERT, D. DERNIAME, G. DENOYELLE, A. LEFEZ, G. PERNES, R. GRANDIN, N. BENMASSOUD, O. MASSY, L. HASNI, S. GOYENECHÉ, S. MAHEUX, E. FERREIRA, C. DERACHE, C. BREBANT.

Absents excusés: G. HOFFMANN qui donne mandat à L. PARENT, L. NICOLAS qui donne mandat à L. HASNI

Absents : M. BENYAHIA

A été désigné comme secrétaire de séance, qui l'a accepté : M. PARENT

Introduction de Monsieur le Maire : intervient sur le fonctionnement du conseil municipal. A Saint Maximin, le rythme est assez dense : une séance deux fois par trimestre. ; Un secrétaire de séance est désigné dans l'ordre du tableau, pour relire et valider le compte rendu ; le compte rendu est mis, désormais, en ligne sur le site internet.

L'ordre du jour de la séance est adressé avec la convocation ; il doit être respecté, il n'est pas possible d'évoquer d'autres questions non prévues à l'ordre du jour. Cependant, nous laissons toujours une possibilité, en fin de séance, aux questions diverses, qui doivent être des petites questions qui ne nécessitent de réponse approfondie ou d'étude préalable. L'ordre du jour est établi à partir des travaux du Bureau Municipal sur proposition du maire et sous sa responsabilité.

Une introduction du maire est prévue à chaque début de séance ; elle est l'occasion de faire un tour d'horizon de l'actualité de la ville. Cette introduction comprend un point sur les manifestations qui ont eu lieu, les travaux en cours et à venir, les investissements financiers, les événements, l'évolution des dossiers et divers chantiers. D'autre part, en seconde partie d'introduction, est présenté le calendrier prévu entre deux séances du conseil. Enfin, quelques échanges sur quelques points d'actualité. Une fois par mois, sera adressé à tous les élus un bilan de toutes les réunions et le point sur l'avancement des divers dossiers.

Enfin, est évoqué à chaque séance de conseil le calendrier des principales manifestations, et réunions jusqu'à la prochaine séance du Conseil.

Ensuite, sont abordées, les questions de l'ordre du jour.

Il est possible de donner la parole au public, sur les questions qui ont été traitées, mais pour cela il faut faire une suspension de séance.

E. FERREIRA : et le public est informé de l'Ordre du jour ?

Monsieur le Maire : il est affiché, mais nous pourrions aussi l'inscrire sur le site internet.

Une séance en huit clos peut être organisée, en cas de nécessité. Tous les élus sont invités après la séance à un petit repas qui est préparé à la cantine.

Monsieur le Maire : propose deux dates pour les prochaines séances du Conseil : le vendredi 16 mai et le jeudi 26 juin à 19H30 ; ces dates sont adoptées.

Monsieur le Maire : ce soir, nous allons débattre sur un sujet important, le plus important de l'année, puisqu'il s'agit de voter le Budget Primitif de l'année ; il nous permet de savoir ce que nous allons faire avec les crédits qui seront votés. Cette année est un peu exceptionnelle, car du fait des élections municipales, nous avons été autorisés à voter en avril le budget. Une grande partie de l'année est déjà engagée. Ce n'est qu'une ratification. Les effets sont visibles : les travaux d'aménagement du rond-point des marronniers, les différents travaux de voirie aménagement de l'impasse des Cerisiers, la rue de Trossy etc.) Les travaux de confortement des galeries souterraines, qui représentent un très lourd investissement. Pour cette deuxième partie de l'année, nous allons ralentir le mouvement. Nous sommes inquiets, car nous n'avons pas encore tous les renseignements de la part des services de l'État (Dotation Globale de Fonctionnement dotation versée par l'État) la somme inscrite est celle réalisée en 2013 ; concernant La péréquation horizontale (redistribution de recettes que nous percevons à partir de l'activité de la zone commerciale) ; en deux années, la somme a augmenté considérablement.

Monsieur le Maire souhaite attirer l'attention des élus sur les dossiers suivants :

- sur le dossier des rythmes scolaires, les relations que nous avons avec l'Inspection Académique sont démoralisantes. Nous avons eu de premières remarques sur nos premières propositions, et il a fallu prévoir les temps d'accueil des enfants de maternelle en tout début d'après-midi. Depuis, des parents d'élèves, ont fait circuler une pétition pour que le temps périscolaire organisé par la commune soit en fin d'après-midi comme pour les enfants de l'école primaire. L'Inspectrice refuse de dire que ce sont ses services qui avaient demandé ce changement. Nous sommes, donc obligés d'organiser le temps communal à la même heure pour tous les enfants et donc en fin d'après-midi.
- Nous avons d'autres dossiers qui avancent : la réfection de l'immeuble P. Dewaele, préempté par l'EPFLO pour notre compte ; il s'agira de faire de l'accession sociale sur les six logements, en priorisant les habitants de la commune. Une fois les travaux de remise en état terminés (par l'EPFLO) en 2015 nous pourrons lancer la vente et ce à prix coutant.
- Sur Le terrain du Larris Sud, le dossier est en cours également, suite à une préemption par l'EPFLO pour notre compte ; un marché de concession d'aménagement doit être bientôt lancé.
- Les études avancent bien également sur le pôle Maison de la Pierre et cœur de ville. (pôle tourisme) nous aurons une solide bataille financière à mener et ce à tous les niveaux (départemental, régional et européen)
- vente d'un terrain de 9000 m² à un prix qui ne peut pas descendre au-dessous de 70 € le mètre carré, aujourd'hui Monsieur le Maire a reçu une société intéressée, un montant représentant de 90 €/M² a été proposé ; en attente de la réponse.

- Les travaux au centre de formation aux métiers de la pierre avancent bien, les réunions de chantier ont lieu le mardi à 10H30. Monsieur le Maire rappelle le rôle des élus dans ces réunions. Il faut faire attention de ne pas intervenir de manière inopinée. S'il y a un problème, il faut intervenir auprès du maître d'œuvre et non pas auprès des entreprises. Des batailles restent à mener pour les subventions sur ce projet.
- Travaux sur l'aménagement du giratoire des marronniers, ont commencé, il faut être vigilant pour le respect de la circulation mise en place dans le cadre de ces travaux.
- Sommes en phase pour recruter un nouveau directeur des services techniques. La directrice actuelle, est en difficultés et a demandé son rattachement à la ville de Paris. Il nous faut des cadres qui correspondent à notre territoire.
- Signature du contrat de l'eau potable, avec baisse du prix de l'eau. Nous transmettrons le dossier aux nouveaux élus.
- A partir de samedi 5 avril, s'ouvre la semaine du théâtre et de la musique
- Élection du président de la CCPSO, est prévue pour le 18 avril, ce qui n'est pas facile, il y a 30 conseillers communautaires dont 6 représentants St Maximin.
- la zone d'activité est en pleine expansion Faubourg ST Max à la place de l'ancien Castorama, les travaux sont lancés, et Retal Park est prévu.

Calendrier jusqu'au 16 mai

- Le 7 avril : Office Municipal des Jumelages,
- le 8 avril première réunion sur l'avancement des études sur la tranchée ; et rencontre avec le BRGM (organisme qui gère les diagnostics sur le territoire de toutes les catastrophes liées au mouvement du terrain)
- le 10 avril, signature du contrat de délégation de service public avec la Lyonnaise des Eaux,
- le 16 avril rencontre avec le PNR,
- le 7 et 9 avril, premiers entretiens pour le poste de directeur des Services techniques
- le 9 avril réunion pour l'élection du président de la CCPSO,
- le 10 Commission d'appel d'offres pour examiner les candidatures pour le recrutement d'une entreprise pour le relevé de la taxe pour la publicité extérieure (TLPE)
- le 18 avril à 18H l'inauguration des fresques réalisées par les enfants, de Perkàta, Figueiro Dos Vinhos, Thiverny, Saint Maximin, une petite ville du Mali, et Szabadehyhaza et à 19H élection du président et vices présidents à la CCPSO
- le 22 avril réunion pour la fête communale
- le 23 avril, goûter des anciens,
- le 23 à 18H30 Conseil d'Administration de l'EPCC,
- le 27 avril, journée de commémoration sur la déportation
- le 2 mai réunion pour le grand groupe pour festivités et sport et culture ; le 6 mai grand groupe enfance ; le 5 mai grand groupe ST ; le 7 mai grand groupe finances tous à 18H ;
- Le 3 mai, festival des clochers

- 8 mai, commémoration pour la libération et course cycliste
- 14 mai, Conseil d'Administration du syndicat mixte du Grand Creillois.

Une discussion a lieu concernant la faisabilité de la tranche optionnelle sur l'aménagement du rond-point des marronniers, c'est-à-dire, la réalisation de stationnement complémentaire. Monsieur le Maire rappelle, que les travaux sur cette tranche représentent un montant de 80.000 €, ce n'est pas négligeable, il faut faire des choix au niveau budgétaire. Accord de principe.

S. BERGER : souhaite revenir sur la question sur les rythmes scolaires, ne faut-il pas prévoir de reporter encore d'une année au vu des complications. Nous venons de changer de ministre, il y aura peut-être du changement. Nous avons la possibilité de demander le report.

Monsieur le Maire : nous avons été chargé par le Conseil Municipal pour travailler sur le projet nous y avons passé du temps pour le bien des enfants, plus nous retardons plus nous serons en difficultés. Dans l'esprit ces ouvertures existent déjà sur notre ville. Notre problème est de ne pas avoir raison, mais de construire quelque chose d'intéressant pour les enfants. C'est vrai, que l'Inspection d'Académie nous pose des difficultés. C'est éreintant, mais il ne faut pas baisser les bras. Il n'y a pas d'argument pédagogique dans les demandes faites par les enseignants. Il faut s'inscrire dans une démarche intelligente ; l'idée n'est pas absurde, l'éducation n'appartient pas à l'état mais doit être partagée par plusieurs acteurs.

S. BERGER : les cinq jours consécutifs prouvent que les enfants sont fatigués, et nous ne sommes pas dans un système égalitaire, certains enfants profiteront de ces temps d'accueil organisés par la commune et d'autres pas

Monsieur le Maire : dans les familles où les parents travaillent à deux, le rythme pour les enfants est déjà difficile.

D. DERNIAME : la semaine serait plus équilibrée si les enfants allaient à l'école le samedi matin ; mais les parents ont préféré le mercredi, c'est une question de confort de vie.

S. MAHEUX : la décision du mercredi est figée ?

Monsieur le Maire : sur le questionnaire remis aux parents, les réponses étaient majoritaires pour le mercredi.

Budget primitif 2014

- Tableau des effectifs du personnel communal : est présenté le tableau récapitulatif des emplois existants au 1^{er} janvier 2014 pour les besoins du fonctionnement de la collectivité. Cette mise à jour doit être faite au moment du vote du budget et annexé à celui-ci. A l'unanimité le Conseil Municipal approuve le tableau des effectifs remis.

E. FERREIRA : Il faut donner des explications sur les contrats aidés et les apprentissages, car la population ne comprend pas toujours.

L. PARENT : il y a un tutorat important à mettre en place

Monsieur le Maire : il faut aussi que les agents acceptent de jouer le rôle de tuteur, l'effort est considérable

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur PARENT pour l'exposé sur le budget primitif.

- Rappel sur les résultats 2013: les résultats 2013 à reporter sur le budget 2014 sont :
 - un excédent de fonctionnement de 902.058 €
 - un excédent d'investissement de 155.248 €.

- Vote des taux : Monsieur le Maire donne des explications sur ce vote de taux qui est multiplié par la valeur locative c'est ce qui donne l'impôt payé par les familles ; l'État presque tous les ans revalorisent les bases (pour cette année +0,9%). Il rappelle que les taux n'ont pas été augmentés depuis 2009. D'autre part informe que sur ce que rapporte la taxe foncière, la plus grosse partie vient du foncier commercial (zone d'activité) et fait remarquer que la taxe d'habitation représente que 16% de la totalité de la fiscalité.

Il est proposé, pour 2014, de ne pas augmenter, mais il faudra que le Conseil Municipal, réfléchisse, cela interpelle combien de temps devons-nous continuer à ne pas augmenter, nous allons avoir un tassement des recettes, il faudrait maintenir au moins, au niveau de l'inflation mais ne pas rogner notre pouvoir de recettes.

JM. ROBERT : l'augmentation décidée lors du précédent mandat, nous avons aussi voté tous les abattements possibles pour éviter de trop charger les familles, l'impact avait été assez mineure, il faudra peut-être, avant l'augmentation, examiner s'il reste des possibilités sur les abattements.

Monsieur le Maire : mais c'est compliqué en faisant un cadeau aux plus pauvres le plus gros cadeau est fait aux entreprises ; oui il faudra travailler avec un Bureau d'études pour examiner les possibilités et faire des simulations.

S. BERGER : nous avons aussi d'autres taxes comme celle sur la publicité qui nous rapporte de bonnes recettes ;

Monsieur le Maire : et la taxe sur les déchets depuis cette année

Au vu de toutes ces explications, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le maintien des taux de fiscalité pour le budget 2014.

- Présentation du budget primitif par M. PARENT, par section (fonctionnement et investissement) du budget communal,

Le budget primitif 2014 s'équilibre, en dépenses et recettes à 14.968.963 € et répartis : en investissement : 6.099.023 € et en fonctionnement à 8.869.940 €

- La section de fonctionnement : 8.869.940 € inscrits

En dépenses, les principales sont :

- ✓ Les dépenses en personnel qui représente 49,52 % des dépenses de fonctionnement, a été pris en compte un estimatif pour le coût du personnel qui sera affecté sur les rythmes scolaires. L'augmentation pour les dépenses de personnel pour 2014 représente 1,5% (avec les rythmes scolaires et 0,8% sans cette estimation).

Monsieur le Maire intervient pour donner quelques explications sur le Projet Urbain Partenarial : il s'agit d'une participation financière des entreprises, lors des dépôts des permis de construire sur un périmètre déterminé, pour financer les travaux pour le passage inférieur sur la 1016, c'est le département qui sera maître d'ouvrage.

Il informe également les élus, que dans ce budget présenté ce soir, nous n'avons pas pu donner entière satisfaction aux demandes des services.

- ✓ Autres dépenses importantes : les charges à caractère général (programmation de la saison culturelle, l'alimentation, la reprise de l'entretien et travaux sur les trois quart de la zone d'activité, frais de formation en augmentation, augmentation de la TVA)
- ✓ Fonds de péréquation horizontale estimé en augmentation par rapport à 2013

En recettes, les principales sont

- ✓ La fiscalité avec une augmentation sur les bases de 100.000 €

- ✓ Dotations et participations dont la DGF et allocations compensatrices
- ✓ Produits des services communaux et publicité
- ✓ Remboursements sur assurance personnel et subventions contrats aidés et apprentissage
- La section investissement : 6.099.023 € inscrits

Les principales dépenses concernent :

- ✓ Les travaux de confortement des galeries souterraines (avec un report inscrit de 2013 et des subventions de la part du Département de l'Oise et de la Région Picardie pour un montant total de 484.993 €)
- ✓ Aménagement du rond-point des marronniers (avec stationnement complémentaire et éclairage public) pour un montant de 627.496 € le Département de l'Oise participe à hauteur de 98.000 €
- ✓ Réhabilitation du hangar BEC pour le centre de formation aux métiers de la pierre, pour un montant de 465.138 € avec une subvention à l'appui du Département de 56400 € et en attente de la part de la Région (qui devrait s'élever à près de 80%)
- ✓ Aménagement de l'impasse des cerisiers
- ✓ Une tranche de voirie à hauteur de 138.000 € (travaux déjà réalisés à hauteur de 128.000 €)
- ✓ Mise en place de caméras vidéo sur le quartier du Vieux Moulin II avec une subvention de l'État de près de 40% du coût HT
- ✓ Quelques investissements dans les services et les écoles

Les principales recettes d'investissement :

- ✓ Les subventions octroyées par l'État, le Département de l'Oise et la Région Picardie pour un montant total de 1.068.997 €
- ✓ Le Fonds de Compensation sur la valeur ajoutée : estimation de 100.000 €
- ✓ Les emprunts à réaliser en fonction de l'avancement des travaux : 400.012 €
- ✓ Vente du terrain sur la zone d'activité (bois des fenêtres) pour un montant estimé de 720.000 € (80 € le m²)
- ✓ Virement de la section de fonctionnement d'un montant de 827.383 €
- ✓ Une reprise de résultat pour 155.248 €
- ✓ Des recettes liées à la remise du domaine public des voiries de la zone des haies pour un montant estimé à 300.000 €

Après cette présentation, Monsieur le Maire met au vote le budget primitif 2014 de la commune, qui est adopté à l'unanimité.

- Vote des différents budgets :

Budget transport : présentation par Monsieur PARENT du budget primitif par section. A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le budget primitif du budget transport qui devrait disparaître pour intégrer le budget communal, du fait même de la prise de compétence transport scolaire par la Communauté de Communes Pierre Sud Oise.

Budget assainissement : présentation par Monsieur PARENT du budget primitif assainissement par section.

Ont été inscrites comme principales dépenses des études pour l'assainissement de la rue des carrières et du Conseil National de la Résistance et quelques travaux de branchements.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, approuve le budget primitif d'assainissement.

- Proposition pour une subvention exceptionnelle au Foyer Rural : l'association du Foyer Rural a demandé une aide de la commune pour absorber le déficit subi lors de l'organisation du déjeuner spectacle « Johnny Rock » en avril 2013. A la majorité (une abstention et une non-participation) le Conseil Municipal approuve le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 700 € qui représente une participation et non la totalité de la perte.
- Proposition pour l'augmentation de la participation financière pour la fête de la pierre : dans le cadre de l'organisation de la fête de la pierre le 21 et 22 juin prochain, et ce en même temps que l'inauguration de l'ouverture au public des galeries souterraines, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le versement d'une participation financière pour ces manifestations à hauteur de 12.000 €.
- Indemnités des adjoints : proposition du taux des indemnités : au vu du renouvellement du Conseil Municipal, il est nécessaire de fixer le montant des indemnités versées au maire et aux adjoints. A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les taux proposés soit pour le maire : 43% de l'indice 1015 et pour les adjoints, 16,5%.

↳ Questions diverses

- Rappel : panneau jumelage à replacer sur l'entrée de ville vers le Verbois,

Monsieur le Maire : informe les élus qu'ils ont reçu les félicitations des deux villes jumelles pour l'élection de la liste conduite par S. MACUDZINSKI

R. GRANDIN : demande pour les nouveaux élus de pouvoir visiter les locaux de la ville et de rencontrer le personnel communal

Monsieur le Maire : est favorable, à programmer dans les semaines à venir.

G. DENOYELLE : demande de faire passer l'organigramme pour une prochaine réunion du Conseil Municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 22H.